LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Frimaire, an VII.

motion faite par les Anglais au général Vauhois, commundant de l'isla de Malte. — Prochain mariage de la Ne de Louis XVI avec le fils du ci-devant comte d'Artois. — Conclusum de la députation d'Empire, en agonses aux dernieres notes des ministres français. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Grande victoire remprise par Passwan-Oglou. — Approbation de la résolution qui établit un impôt sur les portes et fenétres.

ITALIE.

tait d'une lettre écrite par le capitaine Calbo à un umbre du corps legislatif ; en date d'Otrante , le 3 brumaire.

l'ile de Gozze s'est rendue aux anglais. Il n'y avait cent Français commandés par un lieutenant-colonel. doient assiégés par quatre mille hommes dans un chânoù ils ont résisté deux mois sans aucun moyen de

risle de Malte est défendue par des forces suffisantes, commandée par le général Vanhois, qui ne paroît pas usé à se rendre. Il a déjà été sommé deux fois. A la miere sommation, il a répondu que sans donte ceux la faisoient ne savoient point que c'étoient des Fransqui défendoient l'isle. A la seconde, le parlementaire agais étoit un vaisseau de 74 canons. Le général Vau- a cerit à l'amiral qu'il respectoit dans le vaisseau le qui l'amenoit; mais que si on lui renvoyoit pour lementaire un vaisseau de cette force, il lui tircroit bulet rouge; que, quant à la sommation, il répondoit lavoit des vivres, de la pondre, des boulets; qu'avec rela, de braves gens ne se rendoient pas Les Ausurés perent guères se rendre maîtres de l'isle de de, tant que cet officier y commandera.

De Florence, le 18 brumaire.

anommé Soubirent a tenté dernièrement, à Livourne, autre le nom d'un respectable ministre de la république quise à Paris dans une fausse lettre qu'il faisoit imer. La police l'a fait arrêter, ainsi que l'impriment; savoir saisi tontes les feuilles.

alibraire de cette ville a reen de Venise une quantité emplaires de l'Enciclica, ou mandement du parrinrehe Constantinople, adressé aux habitans des îles ex-vénises, pour les animer contre les Français. On dit qu'il fait par ordre de la Porte, & qu'il respire la plus de furenr. La police en ayant été instruite, a emble qu'il ne s'en répandit dans le pays aucun exem-

De Vienne, le 19 brumaire.

A grand-maître de l'ordre de Multe va publier un mé-

a fille de Louis XVI partira, le 29 de ce mois, pour remarier avec le fils du ci-devant comte d'Artois. In dit que le prince de Répuin est disgracié.

a Russes sont toujours immobiles. Massure que dans le cas où la guerre éclateroit de nouveau, fil sera adressé à l'armée une proclamation portant que tout soldat, sans aucune distinction, pourra parvenir, par son zele & sa bravoure, aux grades militaires les plus élevés; que, d'un autre côté, la négligence dans le service, l'infidélité & autres délits seront jugés surte-champ, & la punition infligée dans les vingt-quatre beures, saus aucun recours au conseil aulique de guerre. Il y auroit à cet effet une commission particuliere près de chaque armée.

Le baron Walter d'Aland, ministre résident de l'électeur de Mayence, est mort hier.

ALLEMAGNE.

Bulletin de Rastadt , le 28 brumaire.

La députation de l'Empire, dans sa séance d'hier, a délibéré sur les doux dernières notes des ministres français. Les avis ont été partagés; cependant, après deux épreuves, la majorité s'est réunie pour répondre ce qui suit:

1°. Que la déput, accepte comme un consentement obligatoire la déclaration faite par les ministres français dans leur derniere note, portant que les loix françaises sur l'émigration ne sont point applicables à la nation allessande, & qu'elles seront abrogées par la paix éventuelle, non-seulement envers les habitans des pays qui seront cèdés, mais anssi envers ceux de tous les pays désignés comme allemands dans l'avant-derniere note de la députation d'Empire.

2°. Touchant les isles du Rhin, qu'elle consent, sons les conditions qui sont jointes à cette cession, que certaines isles du Rhin, situées sur la rive gauche du lit navigable, qui formoit la limite entre les deux états avant la guerre, appartiennent à la France.

3º. Qu'on insiste sur la conservation à l'Empire de l'isle de Buderich.

4°. Qu'on persiste à refuser la suppression du péage d'Esfeldt, & dans ce qu'on a'dit à ce sujet dans les notes precédentes.

5°. Que l'on consent à la demande concernant l'existence politique des villes de Francfort, Hambourg & Bremen, sous la réserve néanmoins de tous les droité des autres villes impériales. (Sur cet article il y a eu égalité de voix).

6°. Q l'on refuse de se charger de la partie des dettes que les ministres français n'ont point encore consenties à prendre à la charge des pays de la rive gauche.

7° Qu'on persiste de plus fort sur le ravitaillement

7° Qu'on persiste de plus fort sur le ravitaillement d'Ehrenbreitstein, en observant que cette forteresse intéresse influiment plus la sûreté de l'Empire que celle de la France.

n T s.

rient d'êtr & quelque nsi que l en comit en comit

tions faite

r le rappor tive à la ré e la contri

...13 f. 25 ...1 f. 25 ...1 f. 851 f. 85

...97 f. 25 ...5 f. 34 ...81 f. 75 ...11 f. 75 ...26 f. 25

., 250 à 30 rtinique,

ere d'Anve 40 c. — Sar 2 f. 60 c. à 6cl sique, suival rassemblé la de cette suit lu Val-de-Gr

ugastins, n es-Saint-Go du jour, ou s; par C.M Moutardier

t. A Paris,

vėlin. Prix,

La députation de l'Empire s'assemblera le 30, pour approuver le conclusum qui sera rédigé sur les bases énoncées ci-dessus.

A l'occasion de l'article d'Ehrenbreistein, le subdélégué autrichien s'est exprimé très-énergiquement. Il a soniona que si le resus de laisser approvisionner cette place n'étoit même pas contraire aux conventions, il le seroit au moins à la suspension d'armes.

Dans le mémoire que les ministres prussiens ont remis, le 25 de ce mois, à la députation de l'Empire, ils rei-terent leurs précédentes demandes relatives à l'isle de Buderich & aux limites du Bas-Rhin. Le troisieme objet dont ou parle dans ce mémoire, est le péage d'Esfeldt. Les ministres y disent qu'il a été agréable au roi de voir que la négociation de la suppression de ce péage n'étant pas de la compétence de la députation pour la pacification de l'Empire, elle a été renvoyée à une convention particuliere à saire avec celui qui en est le propriétaire.

Plus le gouvernement français est pénétre du desir vif Et sincere de conclure la paix, ainsi que ses plénipoten-tiaires l'assurent à chaque occasion, plus il doit s'em-presser d'éloigner des négociations de Rastadt toutes les discussions étrangeres qui n'ont aucun rapport avec la

La députation prussienne déclare, dans une note qu'elle a remise sur cet objet à la légation française, que le roi leur maître ne consentira pas qu'on fasse des changemens dans la partie de l'Allemagne qui n'a pas été implique dans la guerre.

A l'occasion du péage d'Esseldt, le ministre de Holstein -Oldembourg a remis une note à la députation. Il commence par y exposer que le produit de ce péage est employe aux réparations & à l'entretien du Weser pour la navigation; en second lien, qu'il fait partie des dédommagemens donnés à la maison de Holstein par les anciens traités, & qu'il est pour cette maison une pro-priété entrée dans les partages anciens; que toutes les branches de la maison de Holstein sont garantes de ces partages. Il insinue que la députation de l'Empire doit abstenir de connoître de cette affaire; & il met en cause la Russie, le Danemarck & la Suede. - Les députés des deux dernieres puissances ont remis des notes à l'appui de celle d'Oldenbourg. On prétend que le ministre de Russie à Stutgard pourra venir incessamment en donner une sur le même objet.

Il est arrivé hier un courier extraordisaire aux ministres Français. Le bruit se répand qu'ils ont reçu les instructions les plus pacifiques, & notamment l'autorisation pour céder l'isle de Buderich , demandée par la Prusse.

Demain, le citoyen Jean Debryndonne un grand diner à toute la députation de l'Empire.

ANGLETERRE

De Londres , le 18 brumaire.

Notre gouvernement a pris avec la Porte oltomane des engagement au moyen desquels il doit lui envoyer surle champ un certain nombre d'ingénieurs & d'officiers de terre & de mer. Plusieurs ont déjà reçu ordre de se tenir prêts à partir , soit pour Constantinople , soit pour tout autre port que le grand - seigneur indiquera. On croit que le plan est de s'emparer d'Alexandrie, & de fortilier cette ville de maniere à pouvoir servir de point de ralliement

aux beys & aux mameloueks, & les mettre en état s'opposer aux efforts de Buonaparte pour s'établir en Egy Il est probable que sir Sydney Smith jonera un rôle cette occasion. Le Tigre qu'il monte a été obligé, par vents contraires, de rentrer à Torbay

Les trois malles d'Irlande qui étoient en relard,

arrivées ce matin.

Le vice-amiral Christ. Parker doit mettre à la veile peu de jours, pour aller se réunir au comte Saint-Vince Il y a en une insurrection à bord du Captain; 40 m lots, dont 39 sont des Irlandais-unis, ont été mis fers. Huit ont été pendus la semaine derniere à Plymo Les autres doivent être traduits devant une cour mar à Portsmouth.

Notre état de marine qui vient d'être publié, con il l'est tons les mois, porte le nombre des bâtimens act lement en commission à 143 vaisseaux de ligne, 22 de 175 frégates, 313 corvettes : en tout 653 bâtimens de gu On construit dans ce moment 14 vaisseaux de ligne, 2 de & 10 fregates.

Avant-hier, les principaux négocians & banquiers la cité se sont assemblés à l'hôtel-de-ville, d'après l'in tation du lord-maire, pour y examiner le plan du celier de l'échiquier pour la taxe des propriétés, & av aux moyens d'en diminuer les inconveniens.

On apprend de Lisbonne, que la princesse du Bi

ost acconchée d'un prince, au palais de Quelvz. On lit ce qui suit dans le The Courier, journal m tériel : « Toute l'Europe est occupée de préparable guerre. Les troupes russes , autrichiennes , françaises en mouvement. L'Italie est déjà désignée comme le the de la guerre future. Muis la guerre va-t-elle donc remencer? L'Amriche & la France, qui seules de toute puissances peuvent la déterminer, ne paroissent pas la v loir. L'Autriche sur-tout en paroît fort éloigare, 1º. qu'elle n'a point d'argent; 2°, parce qu'elle craint perdre; 3°, parce qu'ane scule campagne ne sufficie 4°, parce que la Prusse semble résolue à ne passi de sa neutralité ».

En consequence des remontrances faites par l'amba deur américain, le gouvernement irlandais a fait notifier ciellement aux prisonniers d'état renfermés dans les pri de Dublin, qu'ils ne pouvoient se rendre dans aucune des Etats-Unis, comme ils se le proposoient. On croil

seront transportés au Canada.

Les dernières nouvelles de Neuw-Yorck contiennent tristes détails des ravages que fait la fievre jaune surce tinent. Des villes , la contagion s'est répaudae duns les pagues qu'elle depeuplera entierement, si l'hivern'a pas ses progrès. La plus grande partie des maisons son mées à Philadelphie; il y meurt, ainsi qu'à New-York à 70 personnes par jour, on entretient constamment les rues de grands feux pour purifier l'air. Boston, qui é happé jusques-là aux horrenrs de cette maladie pest tielle, en est maintenant la victime comme les deux mieres villes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

De Brest, le 29 brumaire.

Hest arrivé avant-hier en ce port des officiers de mar venant des prisons d'Angleterre : ils ont été échanges leur parole & amenés par un bâtiment neutre.

Ces officiers nous ont donné sur la division naval Bompard, de nouveaux détails qui out fait eesser l'ing

inde canse de nos fre pris qu'el ainsi que La Loire niere ext m avec to esquels e un vaissea er, rasé tat qu'el ine Barc encontre

Angleterr in. Sans lorieux , le lui fai. La pris la capitai ne circo pport d ne, lers glaise , étoit el

efense.

Le vais

La mur 'elle vic on centra es brigan Laman its de la or du lie our.y être nvers ceu Le géné

voit dit d ra pas à tore qu' - Le r s Invali la 17°. diere fé momen ort; & me & i denx an - Bose t de ret ec lui a oiseanx cessaniai - Le ba

es qui le la cais te caiss que la des acti paiemer

erce.

e en état lir en Egyp un rôle d bligé, par

a la voile so aint-Vince ain ; 40 ma été mis à Plymo cour marl

ablié, com timens act ne, 22 de ens de gue ligne, 2 de

banquiers Paprès Pin slan du ch tes, & av

) neluz. jou: nal mi preparatifs ançaises, s rme le the done reco ree, 1° pa suffiroit

ne pas so par l'amba ail notifier ans les pris aucune pi On croil 9

ane sur ces dans les c hiver n'ar isons sont Veyv-York stainnient e ston, qui a les deax

sion navale

eesser l'inq

conliennent

iers de mari échangés

essamment à Paris. AISE

nde cansée par l'ignorance, où l'on étoit sur le sort de deux le nos frégates, la Loire & la Résolue. Ils nous ont apis qu'elles avoient été prises & conduites à Plymouth, issi que les autres qui ne sont pas rentrées en France. La Loire, capitaine Second, ne s'est rendue qu'à la deriere extrémité, après avoir coutenn trois combats, dont an avec toute la division, & deux particuliers, dans l'un lesquels elle avoit eu l'avantage; muis au troisieme, contre invaisseau rasé, nommé l'Anson, elle a été forcée d'ameler, rasée comme un penton. C'est dans cet honorable ul qu'elle a été trainée en Angleterre. La Résolue, capiaine Bardeau, quoique coulant bas d'eau, même avant la ncontre de l'ennemi, n'a pas fait une moins vigourcuse

Le vaisseau le Hoche n'étoit point encore arrivé en Angleterre le jour du départ de ces officiers, le 25 cou-ain. Sans doute le mauvais état où l'avoit réduit le combat brieux, à l'issue duquel il a été pris, n'aura pas permis

k lui faire faire le voyage. La prise de la frégate l'Immortalité, ainsi que la mort maphaine Legrand & du général Ménage, est confirmée. The circonstance majeure, passée sons silence dans le apport du combat, donné par les papiers anglais, c'est ie, lers pre le capitaine Legrand a abaudonné la frégute glaise, après l'avoir mise hors d'état de le poursuivre, ésoit chasse par trois vaisseaux, tous à sa vue.

De Bruxelles , le 30 brumaire.

La municipalité de Diest est arrivée hier ici. On croit delle vient rendre compte de sa conduite à l'administraon centrale, & lui donner des reuseignemens sur l'armée

esbrigands. La municipalité de Bruxelles vient d'enjoindre aux consis de la premiere classe de se rassembler ce malin dans la our du lieu où l'administration centrale tient ses scances, oury être passes en revue. Elle rappelle la rigueur des loix avers ceux qui n'y obéiroient point

DE PARIS, le 4 frimaire.

Le général Brune est toujours à Paris. Tout ce qu'on oit dit de sa prétendue disgrace étoit une fable. Il ne tirna pas à être employé; mais on ne sait pas précisement core qu'elle sera sa nouvelle destination.

- Le nommé Clapier , infirmier à la muison nationale s lavalides, a été traduit au premier conseil de guerre la 17°. division. Il étoit prévenu d'avoir couvert de diere fécale le visage d'un militaire confié à ses soins, moment où ce malheareux avoit déjà le râle de la ort; & d'avoir frappé un capitaine agé de go ans, in-no & impotent. Clapier a été condamné aujourd'hui denx ans de fers.

-Bose, iditeur des Mémoires de la citoyenne Roland, de retour de son consulat de New-Yorck. Il apporte co lui que précieuse collection de plantes, d'insectes, oiseaux & autres objets d'histoire naturelle. On l'attend

Le banquier Dapont assure, en réponse aux reproles qui lui ont été adressés, que s'il à refusé des billets la caisse des comptes courans, c'est au moment ou lle caisse no payoit plus à bureau ouvert, mais qu'aussique la décleration de solidarité des administrateurs des actionnaires lui a été connue, il a pris dans tous paiemens des billets de cette caisse & de celle du com-

- C'est sans fondement qu'on à répandu le bruit que le citoyen Lombard (de Langres) étoit rappellé de la Haye.

- L'administration centrale du département de la Seine, par son arrêté du 8 vondémiaire dernier, motivé sur l'arliele 356 de la constitution, a ordonné que tous les insti-tuteurs et institutrices, tenant maison d'éducation, seroient examines par le jury d'instruction publique, et qu'ils ne pourroiant exercer leurs fonctions qu'après en avoir reçu l'autorisation du département de la Seine, laquelle ne lem sera delivrée qu'antant que l'avis du jury sur leur capacité, et celui de leur alministration municipale sur leur moralité et leur givisme, leur seront avantageux.

- Une lettre de Berlin, en date du 20 brumaire, assure qu'il y est arrivé un courier , apportant le consentement du directoire aux dernieres demandes du roi de Prusse.

- L'ex - ministre Calonne & son frere se sont faits, à Londres, réducteurs d'un journal français.

- Le roi d'Angleterre a permis à Nelson de porter à son chapean l'aigrette que lui a donnée le grand-seigneur en

place du panache qui embrageoit la cocarde. - Les lettres des bords du Mein , en date du 27 brumaire, portent que Passwan-Oglou, a remporté une nouvelle victoire sur les troupes ottomanes qui étoient sous Widdin, an nombre de 27 mille. Il a, dans la muit de 2 brumaire, fait une sortie & attaqué ses ennemis avec tant de vigueur, qu'il les a culbutés, & en a laissé plusieurs mille sur le champ de bataille. Le capitan pacha a été obligé de mottre le feu à ses équipages & aux tentes de ses officiers, pour les empêcher de devenir la proie de

son redoutable adversaire. Le surlendentain, il ne restolt plus de Tures devant Widdin. Quelques gizettes, entre autres celle d'Offen, dit même que les troupes ottomanes ont perdu toute leur artillerie; que deux pachas ont été tués, & que le capilan pacha s'est sauvé avec cinq personnes en Valachie.

Au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 4 frimaire, an 7.

Pai lu, citoyen, dans une de vos fautles, Pordre da jour de l'armée d'Orient, on flate du 7 fructidor, et je m'empresse de rétablir la vérité de certains faits relatifs aux malheurs de l'escadre française.

Il n'est pas vrai que le vaisseau le Franklin ait amené son pavillon, sans avoir éprouvé d'avaries, et ayant ses mâts debout.

Le combat a commencé pour ce vaisseau, à portée de pistolet, de six à six heures et demie du soir, avec deux vaisseaux anglais à sa droite. A sept heures, un troisieme l'a combattu par sa gauche; et à huit heures un quatrieme s'est entraversé sous son beaupre, parce que le vaisseau français, qui étoit de l'avant à loi, est tombé hors de la ligne par la rupture de ses cables. Des lors, le Francklin à cu à combattre contre quatre vaisseaux ennemis, & quelque temps après, contre cinq, jusqu'à onze heures & demie que le citoyen Martinet crut devoir amener le pa villon, après avoir vu tous ses canons démontés, excepté trois; plus des deux tiers de l'équipage hors du combat; avoni cu le f u à bord quatre fois, ce qui a causé l'explosion d'un coffie plein de cartonche; le seul mât de misaine debout, mais criblé, de maniere, que les anglais ont été obligés de le scier.

C tte simple exposition des faits donne les moyens de conclure que ce vaisseau n'étoit pas saus avaries.

Signé, le contr'a piral BLANQUET.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 4 frimaire.

Un membre, par motion d'ordre, demande que le censeil s'occupe de déterminer, par une loi, l'époque à laquelle pourront être ouverles les successions des prêtres déportés. Cette mesure, dit-il, est nécessaire pour mettre un terme à un grand nombre de contestations qui se sont élevées à ce sujet entre les citoyens.

D'une part on demande l'ordre du jour , & d'autre part

le renvoi à une commission.

Le conseil consulté ne passe pas à l'ordre du jour.

Le président alloit remettre aux voix le renvoi à une commission, quand on a représente qu'il en existe une sai le de l'examen dont il s'agit.

Le conseil renvoie le tout à cette dernière commission. Il prononce ensuite sur les opérations d'un grand nombre

d'assemblées primaires des départemens de l'Eure, de la Hiute-Lone & des Hautes Pyrénées.

On reprend la discussion sur le projet de résolution ten-

dant à rédnire le nombre des cantons.

Plusieurs membres sont entendus pour & contre ; les uns soutiennent que le projet est utile, économique, & qu'il ne blesse en rien la constitution ; les autres , au contraire , le treuvent dangereux , contraire à l'acte constitutionnel , & ne présentant qu'une apparence trompeuse d'économie.

Ou demande la question préalable sur le projet. Plusieurs épreuves étant douteuses , on procede à l'appel nominal. Le projet est rejeté par la question préalable, à la majojorité de 145 voix contre 134.

Un secrétaire lit & le conseil adopte un projet d'arrêté

délibéré dans le comité secret qui a eu lieu hier.

Cet arrêté porte qu'il sera fait un message an directoire exécutif, pour lui demander, 1º. des renseignemens sur la situation politique des départemens de l'Ouest; 2º si les loix existantes sont suffi-antes pour réprimer les brigandages & les complots liberticides.

Le président anuonce un message du directoire exécutif,

de nature à n'être la qu'en secret.

Le conseil se forme en comité général.

CONSEIL DES ANC Sance du 4 frimaire. ANCIENS.

Lemenuet propose d'approuver une résolution du 13 vendemisire, portant que tout jagement, dont le dispositif portera qu'il a été renda en dernier ressort, ne pourra être altaqué que par la voie de cassation.

Impression & ajournement.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 11 brumaire, qui établit un impôt sur les portes et senêtres.

Lanssat combat la résolution à luquelle il reproche de ne conserver aucune proportion dans les taxes. Le millionnaire qui a cinquante fenêtres, paiera 40 ou 50 fr., somme beaucoup plus modique pour lui, que 60 cent. que sera obligé de payer un malheureux manœavre pour la porte qui lui permet de gagner son grabat, ou pour la fenètre qui laisse parvenir jusqu'à lui quelques rayons du jour. L'Angleterre, où cette taxe a pris naissance, a eu grand soin d'en exempter la cabane du pauvre, avantage que n'a point la résolution.

Laussat calcule que cet impôt, loin de donner les millions qu'on en attend, s'élevera au plus à 7 million Il pense que cette taxe fera rechercher, de préférence les petits logemens; ce qui, en dernière analyse, la fe presque uniquement porter sur les citoyens les plus n cessiteux.

Huguet trouve que rien n'est si odieux qu'un impôts le jour & sur l'air. Il calcule que le produit de l'imp ne s'élevera pas dans Paris au delà de 300 mille francs en supposant que Paris soit le trentieme de la population la république, on en doit conclure qu'en totalité, cet taxe ne donners pas plus de neuf millions, dont il faut en retrancher un pour les frais de perception. Cornet répond qu'il étoit en congé au moment où lan

rrection

Médite

la cabine

s dernie

Le prix d pour

es Loix

cripteur

ens qui

e pour e

les lettre

ie de por

ux, nº. 4

Notre isle

Salli, dé

n Ali C

olore et

nement

none, e

Mustapha

devenu g

me exon

res à Co;

tion a gas

dinent p

irs & qua

ngona ju

fortifice

Tons les

fon & at

la Grèca

met des

sent dis

vices. No

Voici la

terranée

ania , le

e, la S

ot-Grégo Sainte -

hel, da

Saint-Fe

Maison -

les, de 1

Vant les

solution fut proposée au conseil des cinq cents; et q loin qu'on l'ait envisagée comme désastreuse, dans départemens, on a trouvé qu'elle pesoit extrêmement sur les individus, et qu'elle étoit d'une perception facile

Le conseil approuve la résolution.

Cailly fait approuver vingt-une résolutions qui statue sur les opérations de diverses assemblées primaires et con munales du département de la Seine-Inférieure.

Bourse du 4 frimaire.

	Elotoi de este	The state of the s
Amsterdam	60, 61 1.	Rente viagere
Idem cour		Rente provis31
Hambourg		Tiers cons 11 f. 25 c
Madrid		Bon 2 1 f. 910
Mad. effect		Ben 3 1 f. 850
Cadix		Вон 4
Cad. effect		Or fin
Gênes96		Lingot d'arg 50 f. 750
Livourne		Portuguise 97 f. 250
Bâle		Piastra 5 f. 340
Geneve		Quadruple 81 f. 750
Lyon		Ducat d'Hol 11 f. 75
Marseille		Guinée 26 f. 25
Bordeaux	pair 15 j.	Souverain 35 f. 25
Montpellier		
THE RESERVE AND REPORT OF THE PARTY OF THE P		1 7 - 1

Esprit 5, 390 à 400 fr. - Fau-de-vie 22 deg., 290 à 306 - Huile d'elive, 1 fr. 20 à 25 cent. - Café Martiniq, 3 - Café St-Domingue, 2 f. 754 85 cent. - Suove d'Anver 2 fr. 35 à 50 c. - Sucre d'Orléans, 2 fr. 30 à 40 c. de Marseille, 95 c. — Coten du Levant, 2 fr. So c à 3 fr. Coton des isles, 4 f. 50 c à 5 f 50 c. - Sel, o f.

Histoire complette de la Révolution de France , pendant les es Histoire complette de la Révolution de France, peutant les sublées constituante, législative & conventionnelle; précéde l'exposé rapide des administrations successives qui l'out d'iterate par deux amis de la liberté; tome 15 & dernier, l'erix, 2 fr. france de port 2 fr. 50 cent. Prix de l'ouvrage complet, 24 & franc de port 50 fr. Les tomes 7 à 15 se vendent séparén 2 fc., & 2 fr. 50 tent. franc de port chaque volume. A l'aris, 6 Bidault, libraire, rue Hautefeuille, nº. 10.

Cet ouvrage, Mont les volumes ont paru successivement & Cet ouvrage, dont les volumes ont part successiment dété justement acqueillis du public, forme actuellement un ce d'histoire complet, de la révolution proprement dite, depuis origine jusqu'à l'organisation du régime constitutionael. On se pose de donner également l'histoire des événemens qui se sout pa depuis cette époque. Mais ces événemens étaut encore tra-rapichés, on craindroit, en les publicut très-promptement, d'effet le caractère de verité & d'impartialité qui distinguent cet ourn

A. FEANÇOIS.